

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance plénière du 6 juillet 2012

Etaient présents :

Christian Forestier, François Weil, Chantal Cases, Alain Cadix, Denis Pelletier, Pascal Morand, Philippe Durey, Michel Wiewiorka (départ à 10h10), Eric Gross, Odile Quintin, Jean Da Silva, Patricia Falguières, Philippe Hoffmann, Pascal Antoine, Catherine Robin, Benjamin Salesse, Renaud Becot, Julie Le Mazier.

Assistaient au Conseil :

Edouard Husson, Vice-Chancelier, représentant de Monsieur le Recteur, Alain Mangeol, Georges Vayrou, Philippe Casella, Hugues Brunet, Bertrant Wigniolle

Excusés :

Jean-Michel Leniaud (pouvoir à Chantal Cases), Laurent Carraro (pouvoir à Alain Cadix), Thierry Bonnier (pouvoir à Pascal Morand), Antoinette Le Normand-Romain (pouvoir à Philippe Durey), Bruno Racine (pouvoir à Odile Quintin), Jean-Claude Colliard (pouvoir à Christian Forestier), Didier Guillot (pouvoir à Odile Quintin), Claudie Haigneré (pouvoir à Alain Cadix), Henri Lachmann (pouvoir à Christian Forestier), Jean-Claude Ziv (pouvoir à Philippe Hoffmann), Pauline Delage (pouvoir à Julie Le Mazier).

Ordre du jour :

(Les points 7 et 8 ont été traités en début de séance)

- 7.** Examen du rapport du Conseil académique à propos du programme PNMU ;
- 8.** Contractualisation définitive programme PNMU ;

- 1.** Approbation du relevé de décisions du Conseil d'administration du 25 mai 2012 ;
- 2.** Planning prévisionnel des séances du Conseil d'administration pour l'année 2012-2013 ;
- 3.** Modification du règlement intérieur ;
- 4.** Présentation des Commissions mises en place au niveau du Pres ;

5. Présentation des nominations dans le cadre du programme PNMU ;
6. Convention PRES/ANR concernant la réhabilitation de locaux du CNAM ;
9. Questions diverses

Christian Forestier ouvre la séance à 9h 00 en remerciant les participants pour leur présence et indique qu'il remplace Jean-Claude Colliard absent pour des raisons de santé, il demande au Délégué Général de faire lecture des excusés et des pouvoirs.

7. Examen du rapport du Conseil académique à propos du programme PNMU

➤ Intervention de François Weil

Il rappelle les grandes missions du projet IDEX PNMU ainsi que la répartition en masses globales des 18 M€ sur trois ans. Ce projet IDEX a été soumis au Conseil académique qui en a validé les grands équilibres avec une priorité accordée aux contrats doctoraux et un soutien à deux programmes déposés qui n'ont pas été retenus dans le cadre des candidatures Labex : la norme et le droit et le domaine Asie ainsi qu'un soutien au Collège d'études mondiales porté par la FMSH dont les modalités restent à définir.

Le dispositif global d'allocations des fonds et l'équilibre des propositions ont été validés par le Conseil académique du Pres et sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Conseil académique a entendu les propositions qui lui ont été faites dans le cadre du programme Synergie notamment sur les questions de la qualité de vie au travail, les mathématiques appliquées aux sciences sociales, le vieillissement, le handicap, le genre etc....et lors de sa prochaine séance il préconisera les thèmes à retenir pour le lancement des futurs appels à projets.

François Weil précise que la prochaine délibération se fera dans l'ordre suivant c'est-à-dire faire voter le Conseil académique et ensuite consulter le Conseil d'administration.

Vote : le président met au vote les recommandations du Conseil académique

Nombre de votants : 29

Nombre de vote pour : 29

Nombre de vote contre :

Nombre de vote blancs :

Nombre d'abstentions :

8. Contractualisation définitive programme PNMU

➤ Intervention de François Weil

Il explique que le document (Annexe I – Présentation de PNMU sur 3ans), a été finalisé la veille et qu'après les remarques des uns et des autres il désire apporter quelques précisions sur le contexte politique d'une part et le calendrier actuel d'autre part :

Sur le contexte politique, il indique que Jean-Claude Colliard a reçu dernièrement une lettre du ministère pour participer à une rencontre avec Bernard Carrière Conseiller spécial du directeur général pour l'Enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et du directeur général pour la recherche et l'innovation qui a la responsabilité de suivre l'ensemble du programme des investissements d'avenir notamment les Idex et les Labex. Cette rencontre qui doit avoir lieu courant juillet a pour but de vérifier l'état d'avancement du projet.

François Weil rappelle qu'il est important de sécuriser ce financement de 18M€. En effet, il s'agit d'un projet que l'on peut mettre en œuvre immédiatement, projet qui s'inscrit dans une logique de démonstration immédiate de la faisabilité de nos ambitions par la mise en place de ces différents programmes. Il en vient à la conclusion qu'il faut donc signer la Convention très rapidement avec l'Etat dans un contexte budgétaire un peu tendu même s'il ne pense pas que le dispositif proposé puisse engendrer des inquiétudes.

➤ Intervention de Philippe Casella

Il signale qu'il y a d'autres annexes qui ne figurent pas au dossier aujourd'hui car la collecte des informations n'est pas terminée ; c'est particulièrement le cas de l'annexe 2 une description des Labex qui est en cours de finalisation.

➤ Intervention d'Hugues Brunet

Il précise que la réunion au ministère est attendue avec impatience car elle permettra d'obtenir toutes les indications nécessaires à la construction de la convention et à sa finalisation afin qu'elle soit signée par le président au plus vite.

➤ Intervention du Président

Qui confirme la nécessité d'une signature rapide de la convention et indique que la rencontre avec Monsieur Bernard Carrière est importante, en effet le contexte budgétaire est, sembler-il plus tendu que l'on ne pense.

➤ Intervention de Madame Pauline Delage

Elle comprend cette prudence mais se pose la question de savoir si un excès de prudence n'est pas tout aussi risqué ?

➤ Réponse de François Weil

François Weil précise qu'à son avis le cabinet actuel lui semble plus disposé que le précédent à prendre en compte la pluralité des modèles d'intégration ou de coopération entre les établissements. Il rappelle que le projet tel qu'il est présenté sans transformations

institutionnelles a été validé par le précédent cabinet avant son départ et par le nouveau cabinet.

➤ **Intervention de Madame Julie le Mazier**

Plusieurs questions se posent et notamment sur les formations en engineering des sciences humaines et sociales, que sont-elles exactement ? De plus à son avis il y a une ambiguïté dans la formulation parce qu'il y a toujours l'idée que les transformations structurelles ne sont pas à l'ordre du jour et le projet mentionne bien une université des sciences humaines avec l'horizon de l'Idex. Elle demande que l'on clarifie ce point.

En ce qui concerne l'innovation, il est fait mention d'équipes encadrées d'étudiants qui conduiraient des projets répondant à des sollicitations, notamment la recherche et l'entreprise, elle souhaite savoir comment ce projet est envisagé et comment financer les étudiants, elle ajoute que concernant la gouvernance de l'Idex il est regrettable que rien ne soit prévu pour la mise en place d'élus dans le système de gouvernance et dernier point, concernant la prudence ou l'urgence à signer la convention, elle-même et Sud étudiants, insistent pour retenir la prudence.

➤ **Réponse de François Weil**

En ce qui concerne la gouvernance il s'agit d'un *programme* qui relève de la tutelle du Conseil d'administration et du Conseil académique du Pres ; si l'on incluait des élus, il ne s'agirait plus d'un programme mais cela deviendrait une structure nouvelle que l'on autonomiserait au niveau du Pres. De ce fait on affaiblirait le Conseil d'administration alors que dès le début il a été clairement dit qu'il n'était pas question d'une autonomisation de ce projet, raison pour laquelle il a été choisi de l'intégrer pleinement et de laisser aux instances régulières, y compris aux élus, un droit de regard complet sur ce qui se fait dans la boîte programmes.

➤ **Intervention d'Alain Cadix**

Alain Cadix prend la parole pour répondre à Julie le Mazier sur la question de l'innovation et le rôle des étudiants. Il souligne que seront constitués dans le centre Michel Serres pour l'innovation, des équipes pluridisciplinaires d'étudiants qui seront encadrées et qui conduiront des projets qui seront validés dans leur cursus. C'est une activité courante qui se pratique dans beaucoup d'établissements et qui a l'avantage de faire travailler ensemble des étudiants venant des quatre grands domaines disciplinaires - les sciences humaines et sociales, les sciences de la gouvernance les sciences de l'ingénieur et le design.

➤ **Intervention de Laurent Carraro**

Laurent Carraro remercie les auteurs de ces projets. Il revient sur deux principes intéressants, le premier est la mise en perspective de la construction PNMU au regard de l'évolution conjointe du PRES et des établissements, perspective réelle et à envisager et le deuxième, plus discret, est celui de la subsidiarité. Ce principe n'est pas seulement un principe technique mais aussi un principe politique et c'est dans ce sens là qu'il faudra évoluer.

➤ **Intervention de Chantal Cases**

Qui revient sur la nécessité d'une signature rapide ; elle plaide en ce sens notamment pour les Labex de première génération et le recrutement de nouveaux doctorants, en effet si les crédits n'arrivent pas en septembre il faudra faire de la « cavalerie » et d'indiquer que son établissement n'est pas en mesure d'assumer cette « cavalerie ». Elle précise que c'est un élément très important, dans la contractualisation IDEX il y a la suite du financement des Labex qui ont déjà largement engagé leurs activités puisqu'il s'agit des premiers Labex sélectionnés et une interruption serait très dommageable pour les doctorants sélectionnés.

➤ **Intervention de François Weil**

Celui-ci répond qu'effectivement c'est un élément important car la deuxième partie du financement des Labex de première génération est suspendue à la signature de la convention définitive. Il a été demandé au ministère (à l'ancienne et à la nouvelle équipe) ainsi qu'au CGI la possibilité d'obtenir une dérogation, et aucune dérogation n'a été accordée à aucun Labex. Il explique notamment pour les porteurs des Labex de la première vague qu'il y a là un vrai problème pour les contrats doctoraux et les engagements d'opérations en année 2.

Nous avons, dit-il une garantie de l'Etat mais qui ne s'appliquera que lorsque nous aurons signé la convention. Tant que nous ne signons pas nous risquons une régulation budgétaire qui peut être forte surtout pour les étudiants puisque nous mettons 30% de la dotation IDEX sur les contrats doctoraux. Il semble que c'est l'intérêt de tous que l'on puisse bénéficier de ce financement au plus vite afin de mettre en place 20 contrats doctoraux cette année.

➤ **Intervention d'Hugues Brunet**

Hugues Brunet adhère complètement aux propos de Chantal Cases et insiste sur le fait que cette signature est un point majeur. Pour les Labex ajoute-t-il nous avons trois personnes autour de la table porteurs de trois Labex d'un grand dynamisme et des activités tout-à-fait remarquables ont été initiées tout au long de l'année ; il serait dommage de casser cette dynamique qui implique une communauté aussi importante. Il cite en exemple les cas d'Hastec et de Cap qui à eux deux réunissent 600 personnes ; sans le versement de cette deuxième annuité il y aurait grand dommage et un signal extrêmement négatif. Nous nous verrions dans l'obligation de différer un certain nombre d'activités notamment les engagements qui ont été pris sur une durée supérieure à une année au regard de ce contrat.

Après avoir étudié avec soin le plan de trésorerie des Labex il est clair que nous aurons un point de rupture à fin octobre. Il faut savoir que la signature de la convention ne veut pas dire forcément qu'il y aura immédiatement un chèque en accompagnement et c'est bien pour cela qu'il faut faire en sorte que cette convention soit signée rapidement, puisqu'il risque d'y avoir un délai entre le moment de la signature et le versement des fonds.

➤ **Intervention de Philippe Hoffmann**

Celui-ci souligne le terme employé par Hugues Brunet de « dynamique », une belle formule selon lui ; de plus le Pres est en train de se « tricoter » et il ne faut surtout pas enrayer cette mécanique.

➤ **Intervention de Christian Forestier**

Christian Forestier reprend la parole pour expliquer son scepticisme sur le fait que même une signature rapide de la convention ne signifie pas que les fonds suivront rapidement. Il revient sur la date du prochain Conseil d'administration fixée au 26 septembre avec deux hypothèses soit la convention est signée et il y aura matière à discuter, soit nous avons une proposition de signature avant et il propose que Jean-Claude Colliard ou son représentant puisse signer.

Julie Le Mazier fait savoir qu'elle souhaiterait une réponse sur les formations en engineering des sciences humaines et sociales.

François Weil intervient en précisant que la réponse se trouve dans le projet initial de PNMU, puis refait un point sur ce sujet ;

Vote : le président met au vote l'autorisation de signature à Jean-Claude Colliard

Nombre de votants : 29

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre : 4

Nombre de vote blancs :

Nombre d'abstentions :

1. Approbation du relevé de décisions du Conseil d'administration du 25 mai 2012

Hugues Brunet prend la parole et demande si le compte rendu du 25 mai appelle des modifications ; aucune intervention :

Vote : le président met au vote

Nombre de votants : 28

Nombre de vote pour : 28

Nombre de vote contre :

Nombre de vote blancs :

Nombre d'abstentions :

2. Planning prévisionnel des séances du Conseil d'administration pour l'année 2012-2013

Hugues Brunet explique que la gestion des agendas étant complexe il est nécessaire d'arrêter un calendrier afin de fixer les 3 prochaines séances du Conseil d'administration :

- le 26 septembre 2012
- le 29 novembre
- le 7 février 2013

Il sera procédé à une compatibilité de ces dates avec notamment le calendrier de la CPU.

3. Modification du règlement intérieur

Hugues Brunet explique que le CNRS est un partenaire essentiel et majeur car associé à certains travaux et qu'il serait nécessaire de matérialiser les choses en indiquant que le CNRS est un invité permanent dans les différentes instances telles que le G15, le Conseil d'administration et le Conseil académique.

Vote : le président met au vote

Nombre de votants : 28

Nombre de vote pour : 28

Nombre de vote contre :

Nombre de vote blancs :

Nombre d'abstentions :

4. Présentation des Commissions mises en place au niveau du Pres

➤ Intervention d'Hugues Brunet

Depuis la création du Pres certains groupes de travail avec une série de thématiques ont été mis en place. Ces groupes de travail sont confiés à un animateur qui se dégage naturellement de la thématique. Ils ont quatre missions principales : assurer un lien relationnel entre les personnes des établissements membres dans une thématique donnée, partager de bonnes pratiques, dans un lieu qui permet la circulation de l'information et dans certains cas proposer des projets et des actions en commun voire répondre à des appels d'offres.

Est soumis aujourd'hui devant le Conseil la mise en œuvre de nos statuts. Ainsi, il est proposé de transformer ces groupes de travail en Commissions.

De plus, de constituer une commission concernant la formation des personnels administratifs et cela conformément à la décision du Conseil d'administration du mois d'avril.

5. Convention PRES/ANR concernant la réhabilitation des locaux du CNAM

Hugues Brunet rappelle qu'il s'agit de l'opération Campus et à ce titre un certain nombre de projets avaient été identifiés et positionnés : il s'agit de 4 projets (Caserne Lourcine, d'une construction neuve boulevard de l'Hôpital, la réhabilitation du 54 boulevard Raspail, et la réhabilitation de locaux du CNAM).

S'agissant du Cnam le montant total de cette opération s'élève à 4,5M€ et elle est financée sur les intérêts intermédiaires de l'opération Campus. Cette réhabilitation concerne des locaux désaffectés depuis 2002.

Ce projet de réhabilitation divisé en 2 deux lots vous est présenté en 2 conventions tripartites entre l'ANR, le CNAM et le Pres héSam, ce sont ces deux conventions qui sont soumises aujourd'hui, l'une pour un montant 1 165.000M€ et l'autre pour un montant de 3 335.000M€ Ces conventions seront signées par le président.

Vote : le président met au vote l'autorisation de signature du président de ces 2 conventions

Nombre de votants : 28

Nombre de vote pour : 28

Nombre de vote contre :

Nombre de vote blancs :

Nombre d'abstentions :

6. Présentation des nominations dans le cadre du programme PNMU

Hugues Brunet explique que dans le cadre des statuts du Pres, les membres du conseil doivent être informés d'un certain nombre d'acte de gestion effectués par le président par délégation du conseil. Est donc porté aujourd'hui à votre connaissance l'arrêté n° 2012-002 du 29 mai 2012 portant nomination pour le projet d'Idex PNMU de François Weil en tant qu'administrateur général du projet d'Idex PNMU à compter du 1^{er} juin 2012 ; la nomination de Philippe Casella en tant qu'administrateur général délégué du projet PNMU, d'Alain Cadix en tant qu'administrateur délégué à l'innovation, de Frédérique Alexandre-Bailly en tant qu'administratrice déléguée au partenariat du projet d'Idex PNMU et de Sophie Nordman en tant que coordinatrice du projet PNMU.

9. Question diverses

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres du Conseil et lève la séance à 10h30.